

Vol libre surveillé : liste de contrôle



Introduction

À partir du 1er janvier 2024, un "grand vol autonome supervisé" sera une condition préalable à l'accès à l'examen pratique de pilote solo. Cette liste de contrôle veille à la bonne gestion de ce nouvel élément de formation.

Briefing avant le vol

Prénom, nom instructeur de vol	
Prénom, nom de l'élève	
Grand vol prévu : date, heure, lieu de décollage et d'atterrissage	
Briefing	
Possibilité de contact	

Confirmations avant le vol

L'élève confirme par la présente : J'ai reçu des instructions complètes pour ce vol. Je suis prêt sans restriction pour ce vol. En cas d'incertitude, je contacte l'instructeur de vol.

.....
Lieu, date

.....
Signature de l'élève

L'instructeur de vol confirme par la présente : J'ai donné des instructions complètes à l'élève-pilote. Il a montré pendant la formation qu'il est prêt pour ce vol.

.....
Lieu, date

.....
Signature de l'instructeur de vol

Débriefing après le vol

Débriefing	
------------	--